

Résultats du premier trimestre de 2022

UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. Desjardins met de l'avant des solutions de mobilité durable pour ses membres, clients et employés.

Desjardins affiche des excédents de 519 M\$ pour le premier trimestre 2022, intensifie ses initiatives vertes et est à l'écoute de ses membres et clients

Lévis, le 12 mai 2022 – Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2022, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 519 M\$, en baisse de 279 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2021. La diminution des excédents est principalement attribuable à des sommes plus importantes investies dans des projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité, ainsi qu'à une hausse de la sinistralité pour le secteur Assurance de dommages. Cette diminution est atténuée par la hausse du revenu net d'intérêts et des autres revenus d'exploitation⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 11.

Pour le premier trimestre de 2022, la provision pour ristournes atteint 102 M\$, en hausse de 12 M\$ ou de 13,3 % par rapport à la période correspondante de 2021. Les remises sous forme de commandites, dons et bourses d'études se situent à 16 M\$, dont 6 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses. Ainsi, le retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ se chiffre à 118 M\$, une augmentation de 16 M\$ ou de 15,7 % par rapport à ceux de la même période en 2021. À cela s'ajoute le montant des engagements de 2 M\$ au premier trimestre de 2022 liés au Fonds du Grand Mouvement qui vise notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

« Ces résultats et la solidité financière du Mouvement nous permettent d'investir davantage dans des solutions concrètes pour nos membres et clients, notamment en technologie et en développement durable. D'ailleurs, Desjardins a été reconnu encore cette année comme l'un des employeurs les plus écolos au Canada par Mediacorp. Et nous continuons d'innover avec l'ajout de bornes électriques et de réparation de vélo dans notre réseau des caisses ainsi que par la mise en place de mesures incitatives pour faciliter l'utilisation des voitures écoénergétiques par nos employés », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques ainsi que le Fonds C destiné aux entreprises, Desjardins contribue à l'activité économique et du développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 149 M\$, auprès de 668 projets. Le Fonds C a également permis de soutenir 1 192 entreprises pour un montant total de près de 8 M\$.

Desjardins se mobilise également pour accélérer la transition vers une économie plus sobre en carbone. Plusieurs [solutions de mobilité durable pour ses membres, clients et employés](#) ont été mises de l'avant au premier trimestre de 2022 notamment :

- La bonification de son réseau de bornes électriques :
 - Au 31 décembre 2021, 302 bornes étaient installées, dont 279 accessibles à la population. L'objectif est d'offrir aux membres et clients et aux communautés du Québec et de l'Est de l'Ontario un réseau de 500 bornes de recharge d'ici 2025.
- Le déploiement de bornes de réparation de vélo à travers le Québec :
 - L'objectif pour l'année 2022 est d'installer 50 stations de réparation dans l'ensemble du réseau. Les caisses peuvent l'installer dans leurs locaux ou chez un partenaire.
- L'évolution du taux de remboursement kilométrique pour les véhicules écoénergétiques :
 - Les remboursements seront plus avantageux pour les véhicules électriques et hybrides ainsi que pour les employés qui feront du covoiturage.
- Une sélection de véhicules pour son parc automobile :
 - Au cours de la dernière année, tous les véhicules ajoutés au parc automobile Desjardins étaient à émissions réduites. Desjardins Assurances compte actuellement 474 véhicules dans tout le Canada. De ce nombre, 243 sont hybrides, hybrides rechargeables ou électriques, soit une proportion de 51 %.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 11.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

Desjardins est plus présent que jamais dans la vie des gens et continue d'appuyer des initiatives en lien avec la diversité, l'inclusion et la coopération. Voici certaines réalisations ayant eu lieu depuis le premier trimestre 2022 constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

- Soutien à hauteur de 500 000\$ pour la [Fondation Autiste & majeur](#) afin de financer des centres de jour qui proposent des activités favorisant le développement et le maintien des acquis de l'adulte autiste.
- Engagement à donner [3 000 ordinateurs portables à des OSBL](#) ontariens et québécois pour l'année 2022 afin que le Programme OPE+ puisse les remettre à neuf et les redistribuer à des écoles, des familles à faible revenu, etc.
- [Desjardins Assurances et son réseau d'agents](#) donnent plus de 500 000 \$ à des banques alimentaires de partout au Canada en ces temps de pandémie où ces dernières sont de plus en plus sollicitées.
- Desjardins est présent pour aider les réfugiés ainsi que tous nos membres et clients affectés par la guerre en Ukraine notamment avec [un don de 100 000 \\$](#) à la Croix Rouge canadienne.

Un groupe financier innovateur

Desjardins innove constamment afin de répondre aux besoins de ses membres et clients. Voici quelques projets novateurs pour ce premier trimestre de 2022.

- Contribution financière de 845 000 \$ au [Laboratoire d'identité numérique du Canada](#) afin de créer une économie numérique forte.
- [Partenariat avec DMZ](#), un incubateur de démarrage de premier plan basé à Toronto et propulsé par Desjardins, pour développer le programme Launchpad for Entrepreneurs afin d'aplanir la courbe d'apprentissage pour les entrepreneurs en technologie tout en réduisant les barrières à l'entrée.
- [Protéger la population canadienne](#) avec des partenariats de plus de 3 M\$ afin de réduire les accidents sur la route et aider les collectivités locales à adopter les meilleures pratiques en sécurité routière, notamment avec Ajusto, un programme qui évalue les comportements et les habitudes au volant.

Faits saillants financiers

Comparaison du premier trimestre de 2022 à celui de 2021 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 519 M\$, en baisse de 279 M\$, ou de 35,0 %.
- Revenus d'exploitation⁽¹⁾ de 5 050 M\$, en hausse de 267 M\$, ou de 5,6 % :
 - Primes nettes de 2 650 M\$, en hausse de 65 M\$, ou de 2,5 %, en raison notamment de la croissance des affaires.
 - Revenu net d'intérêts de 1 506 M\$, en hausse de 103 M\$, ou de 7,3 %, en raison notamment de la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux moyennes et grandes entreprises.
 - Autres revenus d'exploitation⁽¹⁾ de 894 M\$, en hausse de 99 M\$, ou de 12,5 %, en raison notamment de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins et de l'augmentation des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion.
- Hausse de la sinistralité de l'exercice en cours en assurance automobile et de biens.
- Frais autres que d'intérêts de 2 528 M\$, en hausse de 363 M\$, en raison principalement de l'accélération des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 118 M\$, une augmentation de 16 M\$, ou de 15,7 %.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 11.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 20,6 %, comparativement à 21,1 % au 31 décembre 2021.
- Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 21,5 %, comparativement à 22,1 % au 31 décembre 2021.
- L'actif total s'élevait à 397,1 G\$ au 31 mars 2022, soit un montant comparable au 31 décembre 2021.
- Émission, en date du 8 février 2022, par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées, d'un montant de 750 M d'euros.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le		
	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2021	Au 31 mars 2021
Résultats			
Revenus d'exploitation ⁽¹⁾	5 050 \$	5 503 \$	4 783 \$
Dotations à la provision pour pertes de crédit	6	16	4
Frais autres que d'intérêts	2 528	2 736	2 165
Excédents avant ristournes aux membres ⁽²⁾	519	393	798
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽³⁾			
Particuliers et Entreprises	315 \$	247 \$	414 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	137	(6)	125
Assurance de dommages	147	330	248
Autres	(80)	(178)	11
	519 \$	393 \$	798 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾			
Ristournes aux membres	102	117	90
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁴⁾	16	58	12
	118 \$	175 \$	102 \$
Indicateurs			
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	2,09 %	2,00 %	2,10 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	6,2	4,3	10,3
Indice de productivité ⁽¹⁾	78,5	85,9	66,8
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	0,01	0,03	0,01
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾	0,46	0,47	0,57
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁵⁾	134	140	155
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁵⁾	129	129	134
Bilan et hors bilan			
Actif	397 136 \$	397 085 \$	376 981 \$
Prêts et acceptations nets	233 614	230 779	215 005
Dépôts	242 692	238 355	230 919
Capitaux propres	33 184	33 526	31 644
Biens sous administration ⁽¹⁾	466 512	482 911	464 678
Biens sous gestion ⁽¹⁾	85 511	91 258	77 169
Mesures des fonds propres⁽⁶⁾			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A	20,6 %	21,1 %	22,1 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1	20,6	21,1	22,1
Ratio du total des fonds propres	21,5	22,1	22,6
Ratio de levier	7,9	8,5	8,7
Actifs pondérés en fonction des risques	135 747 \$	134 518 \$	124 404 \$
Autre renseignement			
Nombre d'employés	55 740	53 783	50 172

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 11.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 10 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Dont 6 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (18 M\$ au quatrième trimestre de 2021 et 5 M\$ au premier trimestre de 2021).

(5) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

(6) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

Un actif de 397,1 G\$ au 31 mars 2022

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élève à 397,1 G\$ au 31 mars 2022, soit un montant comparable au 31 décembre 2021.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières ont diminué de 2,6 G\$, ou de 15,9 %, et les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, ont diminué de 1,5 G\$, ou de 1,4 %.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 2,8 G\$, ou de 1,2 %. À l'origine de cette croissance, on retrouve les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Une très solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 20,6 % et 21,5 % au 31 mars 2022, alors qu'ils étaient de 21,1 % et 22,1 % respectivement au 31 décembre 2021.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du premier trimestre de 2022 sont de 315 M\$, en diminution de 99 M\$ par rapport à la même période en 2021. Cette baisse s'explique par l'augmentation des frais autres que d'intérêts, en raison principalement des sommes plus importantes investies dans des projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité. Cette diminution est atténuée par la hausse du revenu net d'intérêts et des autres revenus d'exploitation⁽¹⁾.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2022 sont de 137 M\$, en hausse de 12 M\$ par rapport à la même période en 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à une expérience globalement plus favorable que celle du premier trimestre 2021, notamment en assurance collective ainsi que des gains sur disposition de titres supérieurs à ceux réalisés en 2021. Cette hausse a été atténuée par l'incidence des marchés ayant affecté défavorablement les fonds de placement garanti alors que ceux-ci avaient été affectés favorablement au cours du trimestre comparatif.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 11.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre de 2022 sont de 147 M\$, en baisse de 101 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021. Cette diminution s'explique principalement par une hausse de la sinistralité de l'exercice en cours en assurance automobile et de biens. De plus, le premier trimestre de 2022 a été marqué par un événement majeur, soit des inondations en Ontario et au Québec contrairement au premier trimestre 2021 où aucun événement majeur n'avait eu lieu. Cette diminution a été atténuée par l'augmentation des revenus de placement⁽¹⁾, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le premier trimestre

Le déficit net du premier trimestre de 2022 est de 80 M\$, comparativement à des excédents nets de 11 M\$ pour la période correspondante de 2021. Le déficit s'explique par les activités de trésorerie, les variations de taux du marché, ainsi que l'évolution des positions de couverture pour les activités d'appariement qui ont eu un effet globalement défavorable sur les revenus de placement⁽¹⁾. Le secteur Autres inclut également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du Mouvement Desjardins pour le premier trimestre de 2022, disponible sur le site Web Desjardins.com ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 397,1 milliards de dollars. Il a été nommé parmi les 100 meilleurs employeurs 2022 au Canada par MediaCorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 10 à 11.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s’y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l’examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l’incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l’emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d’expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts et que les résultats réels en diffèrent. D’ailleurs, l’incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l’établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d’autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion du premier trimestre de 2022 et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d’assurance, stratégique et de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ou social ainsi que le risque juridique et réglementaire.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à la pandémie de COVID-19 et à la guerre en Ukraine, à l’atteinte à la sécurité, à l’endettement des gouvernements, des entreprises et des ménages, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l’évolution des taux d’intérêt, aux changements climatiques et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit et à la dépendance envers les tiers. Mentionnons aussi, la réforme des taux d’intérêt de référence, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d’épargne des particuliers, le recrutement et la rétention des talents liés à des postes clés, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l’incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies ou toute autre maladie similaire touchant l’économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d’un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du présent rapport de gestion pour le premier trimestre de 2022 et dans la sous-section « Pandémie de COVID-19 » de la section 1.3 « Événements importants » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion du premier trimestre de 2022.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2021 du Mouvement et du rapport de gestion du premier trimestre de 2022. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, ainsi que de l'incidence de ces événements sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales du Mouvement Desjardins, ses résultats financiers et sa situation financière, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédant le début de ces événements, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de ces événements à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. À moins d'indication contraire, tous les montants du présent document sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins.

Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins.

Certaines informations supplémentaires concernant les mesures financières déterminées sont intégrées par renvoi. Elles figurent à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du premier trimestre 2022 du Mouvement aux pages 7 à 10 qui est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion du premier trimestre 2022 aux pages 55 à 63.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins